



1



Compte rendu de la troisième réunion transnationale

Jeudi 16, Vendredi 17 et samedi 18 octobre 2025

PARIS

Projet RENT – 2023-2-FR01-KA210-ADU-000174327



Jeudi 16 octobre 2025 :



Arrivée de la délégation Roumaine composée de quatre personnes : trois enseignants chercheurs de l'université Stefan cel Mare (Suceava) dont les deux coordinateurs du projet RENT en Roumanie, le directeur [de l'Institut Bucovina](#) (Roumanie)



Vendredi 17 octobre 2025 :

Cette journée s'est organisée sous forme d'un colloque international auquel ont été associées la Maison des Réfugiés de Paris (France) et l'Institut Bucovina (Roumanie) futurs partenaires pour le développement de la plateforme des ressources numériques créées au cours du projet. Les résultats du projet ont été présentés au cours de la seconde table ronde.



Projet Rent-2023-2-FR01-KA210-ADU-000174327-
Réunion transnationale 16-17 et 18 octobre 2025



Intervention de Mr Aurelian Rotaru-Vice-Recteur de l'université de Suceava-Membre du conseil national de la recherche scientifique en Roumanie

Introduction

L'ouverture a été assurée par Jacqueline Bergeron (EE) et Marin Gherman (Université de Sucueva) en présence de Sophie Haberbüsch-Sueur (Responsable de la Maison des Réfugiés de Paris) précédée d'une allocution à distance du vice-recteur de l'Université de Suceava, Aurelian Rotaru.

Table ronde n°1 — Gouvernance européenne de l'exil : politiques éducatives et inclusives

Sous la modération de Marin Gherman, les interventions de Vasile Gafiu (Roumanie), Sergiu Raiu (Roumanie) et Pierre-Stanley Perono (France) ont porté sur les dimensions internationales, nationales et juridiques de l'exil, analysées à travers les mécanismes de gouvernance régionale, nationale et européenne. Les échanges ont abordé le rôle de l'Union européenne et des États membres dans la structuration d'une gouvernance commune et flexible répondant aux besoins des jeunes en exil, les politiques socio-économiques inclusives et leurs enjeux, ainsi que des exemples de bonnes pratiques provenant de pays ayant mis en œuvre des modèles innovants. Pierre Stanley Perono (Avocat) a montré la place des migrants au sein de l'Europe, il a insisté sur la nécessité que les migrants prennent conscience de leurs droits au sein des différents pays européens et indiqué que la rencontre d'aujourd'hui contribue à cette visibilité. Les résultats d'une étude sociologique relative à l'interaction de citoyens Ukrainiens en exil avec les citoyens d'autres pays ont montré comment se développent les relations humaines dans le contexte particulier de l'exil. Les débats avec les participants ont complété avec richesse les différentes interventions.



Intermède artistique

Un intermède musical et poétique a été présenté par Maryna Prepotenska (Ukraine), Pr de Philosophie-musicienne et poète- réfugiée en France à la suite de la guerre en Ukraine. Son intervention artistique s'inscrit désormais dans son parcours d'exil et dans son engagement auprès de jeunes en situation de migration.

Table ronde n°2 — Approches pédagogiques, institutionnelles et inclusion des jeunes en exil

La table ronde, modérée par Jacqueline Bergeron, a inclus différents scénarios et solutions pédagogiques répondant aux principaux défis rencontrés par les jeunes en exil sur le territoire de l'Union européenne. Stéphane Tournier et Virayuth Ha ont apporté leur témoignage en tant que tuteurs auprès de jeunes en exil et ont fait part de leur retour sur expérimentation des ressources numériques créées au cours du projet.



L'équipe du projet Erasmus+ RENT a présenté les ressources en ligne qui se composent de 18 modules- chaque module est composé de plusieurs séquences qui se déclinent sous forme de courtes vidéos-documents ressources associées, bibliographies et/ou témoignages. Un questionnaire d'auto-évaluation conclut chaque module.



174327-
e 2025



Ces ressources sont accessibles en open access (après création d'un compte en ligne) sur la plateforme Kumullus de la [fondation Paris Saclay](#) partenaire associé du projet RENT à qui l'équipe a adressé tous ses remerciements.

3

Les ressources numériques ont été déclinées en trois langues (Français-Anglais-Roumain), elles sont accessibles à tous les tuteurs, accompagnants les jeunes adultes en exil.

Au cours des échanges avec les participants, des perspectives ont été exposées pour le développement de futures ressources en ligne en particulier avec les deux partenaires relais du projet RENT : la Maison des Réfugiés (France) et l'Institut Bucovina (Roumanie).



Cette table ronde a constitué le cœur du colloque, l'ensemble des ressources numériques ont été présentées au participants (100 personnes inscrites) qui ont pu exposer leur réaction sur l'utilité, l'utilisation des ressources et proposer des idées pour l'insertion de futures ressources.



Table ronde n°3 — Écriture et exil : regards croisés



Modérée par Jacqueline Bergeron et Gina Puică, cette table ronde a permis d'aborder la place de l'écriture au cours de l'exil. Les regards croisés d'Abdelaziz Baraka Sakin (Ecrivain- Soudan), Álvaro Alcázar (Doctorant en littérature à Sorbonne Université-France), Maya Ombasic (Ecrivaine-Canada /Bosnie-Herzégovine) et Maryna Prepotenska (Pr Philosophie-Ukraine) ont montré l'importance de l'écriture au cours de l'exil en tant que territoire de transition. L'expérience de l'écriture au cours de l'exil interroge l'identité.

L'importance des éléments linguistiques et narratologiques ont été présentés comme symboles de l'identité narrative des écrivains en exil. Lieu de mémoire, l'écriture en exil constitue un territoire à part entière, un « entre-deux » une forme de seuil où l'écriture relie ce qui était à ce qui n'est pas encore.



Parcours d'exil — Témoignages

Une jeune adulte en exil(Cameroun) aujourd'hui en France sous protection, a présenté son parcours d'exil. Elle a évoqué les blessures visibles et invisibles de ce parcours, a montré les points d'appui d'une reconstruction possible en particulier par l'évolution de la représentation sociale de soi qui permet de passer du « statut » de victime à celui d'acteur de son projet de vie.

Conclusion- Synthèse et perspectives du projet RENT



Jacqueline Bergeron et Marin Gherman ont conclu cette journée riche en présentation et débats. Après avoir rappelé que les ressources numériques en ligne créées dans le cadre du projet RENT seront accessibles à tous les accompagnants des jeunes adultes en exil, ils ont présenté les perspectives pour les mois à venir :

- Publication d'un ouvrage collectif présentant les résultats du colloque (fin 2026)
- Pérennité de l'accès à la plateforme numérique du projet RENT au-delà de la fin du projet RENT : les ressources resteront accessibles sur la plateforme Kumullus dans le cadre du partenariat établi entre Erasmus Expertise et la Fondation Paris Saclay
- Etude du développement de la plateforme par la création de nouvelles ressources et l'accessibilité à de nouvelles langues en intégrant de nouveaux pays dans le consortium d'un futur projet



- Identification de deux partenaires relais en France-Maison des Réfugiés- et en Roumanie-Institut Bucovine- qui sont les nouveaux centralisateurs et diffuseurs des ressources numériques créées dans le cadre du projet RENT.

4

Signature d'un MoU entre EE et l'Institut de Bucovina

La fin de journée du 17 octobre a été marquée par la signature d'un Memorandum of Understanding entre Erasmus Expertise et l'Institut Bucovina. Cet accord de collaboration marque la volonté de poursuivre les collaborations initiées au cours du projet RENT et le développement de la plateforme des ressources numériques à parti de recherches communes de financements pour soutenir la suite de ces initiatives. L'axe recherche a été formellement inscrit dans cet accord de collaboration et sera marqué par les contributions bilatérales au sein de l'ouvrage qui sera édité en 2026.



La journée s'est terminée par un verre de l'amitié partagé avec tous les participants du colloque



Fin du colloque



Verre de l'amitié



Pause déjeuner



Samedi 18 octobre 2025 :

L'équipe projet s'est réunie avec ses partenaires associés pour un temps de debriefing sur le colloque et finaliser la suite et fin des activités du projet RENT.

- Une newsletter sera envoyée d'ici la fin décembre 2025 essentiellement centrée sur les résultats du projet – communiqué de presse et réseaux sociaux sur les résultats du projet
- Préparation des open badges à remettre à chaque tuteur ayant expérimenté la formation et accompagné au moins deux parcours singuliers de jeune adulte en exil
- Préparation de la pérénisation de la plateforme et des ressources, de leur développement avec les deux partenaires identifiés : Maison des Réfugiés (France) et Institut Bucovina (Roumanie)
- Les open badges seront adressés aux tuteurs en décembre 2025



- Management : préparation des tous les éléments nécessaires à la remise du rapport du projet à l'agence Erasmus+ France

Annexe : MoU signé par EE et l'Institut Bucovina



MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

BETWEEN

Erasmus Expertise, an international network whose legal status is that of an association under the law of 1901, registered with the Bordeaux Prefecture under RNA No. W3320113983-N°Siret 75247390000013 with its head office in Pessac (33600) France, 7 rue Théodore Botrel, represented by Jacqueline BERGERON, President, hereinafter referred to as "Organisation A";

AND

Bucovina Institute Association, a VET provider and private entity registered under number 28562769, having its registered office at Gemenea, no 204, Stulpicani commune, Suceava county, Romania and operational office in Suceava, str. Zamca, nr.17, Suceava County, Romania, 720214, represented by Petru Vasile GAFIUC, hereinafter referred to as "Organisation B";

PREAMBLE

Considering the mutual interest of both parties in working together to develop partnership projects on training and support issues relating to situations of exile, and recognising the importance of innovation and skills development in these areas,

The parties agree this Memorandum of Understanding (MoU) defining the framework of their collaboration.

ARTICLE 1: PURPOSE

The purpose of this MoU is to establish a framework for collaboration between the parties in order to develop and promote joint initiatives in the design of innovative projects related to training and skills development.

- Designing and implementing training and education programmes linked to ;
- Exchanging teaching and technical resources;
- The organisation of events (symposiums, seminars, conferences, workshops, etc.);
- The development of joint research projects;
- Any other initiative agreed between the parties.

ARTICLE 2: DURATION

This MoU enters into force on the date of its signature by both parties for a period of three (3) years, renewable by written agreement of the parties.

ARTICLE 3: COMMITMENTS OF THE PARTIES



Projet Rent-2023-2-FR01-KA210-ADU-000174327-
Réunion transnationale 16-17 et 18 octobre 2025

The parties undertake to :

- Actively contribute to the initiatives defined within the framework of this MoU;
- Transparently share information relevant to the success of the collaboration;
- Respect the intellectual property rights of the respective contributions;
- Ensure the confidentiality of sensitive information exchanged as part of this collaboration.

6

ARTICLE 4: INTELLECTUAL PROPERTY

Any intellectual production resulting from actions carried out within the framework of this MoU will be the subject of a specific agreement between the parties defining the rights of use and exploitation.

ARTICLE 5: CONFIDENTIALITY

The parties agree not to disclose any confidential information exchanged under this MoU without the prior consent of the other party.

ARTICLE 6: MODIFICATION AND TERMINATION

Any amendment to this MoU must be the subject of a written amendment signed by both parties. Either party may terminate this MoU by giving two months' written notice.

ARTICLE 7: FINANCING OF ACTIONS

The two organisations undertake together to seek the means to finance the actions they wish to undertake together. Each action financed will be the subject of an amendment to this MoU specifying the terms and conditions of implementation.

ARTICLE 8: APPLICABLE LAW AND SETTLEMENT OF DISPUTES

This MoU is governed by French law. Any dispute relating to its interpretation or application shall be resolved amicably between the parties. Failing agreement, it will be submitted to the competent courts of Bordeaux.

ARTICLE 9: FINAL PROVISIONS

This MoU does not constitute a binding legal obligation, but expresses the intention of the parties to work together in good faith.

Made in duplicate on : Paris, october 17th-2025

